

Le Morvandiau de Paris



Ancienne « Gazette du Morvan »



Ancienne « Gazette du Morvan »

*Journal Officiel de la Société « LA MORVANDELLE », Association Régionaliste, Amicale et Philanthropique, fondée en 1924
du Groupe Sportif « LE MORVAN-SPORTING-CLUB » et de la Société Harmonique « LA LYRE MORVANDELLE »*

Organe de Groupement et de Défense des Intérêts de tous les originaires et habitants de la Région BOURGOGNE — MORVAN — NIVERNAIS

NIEVRE • SAONE-ET-LOIRE • YONNE • COTE-D'OR

JOURNAL BI-MENSUEL
Paraissant le 1^{er} et le 15 de chaque mois
ABONNEMENTS : Une année 15 frs
Chèque Postal : PARIS 1128-69

LES COMMANDEMENTS DU MORVANDIAU
Au « Morvandiau de Paris » de suite tu prendras un abonnement,
Jusqu'au bout, tu le liras, avec beaucoup d'agrément.
Tous les quinze jours, tu le recevras régulièrement,
A tes amis tu le montreras pour qu'ils s'abonnent également.

REDACTION-ADMINISTRATION
Secrétariat-Général :
25, Rue Saint-Maur — PARIS (XI^e)
Téléphone : Roquette 75-54

L'Activité de la Morvandelle

pour favoriser les Vacances et les Villégiatures en Morvan
en obtenant des voyages à prix réduits dont peuvent bénéficier maintenant tous nos Compatriotes

Depuis bien des années les dirigeants de la Morvandelle se sont efforcés d'apporter de nouvelles améliorations aux relations ferroviaires entre Paris et le Morvan. Dès 1921, ils ont participé aux démarches faites pour obtenir de la C^e P.-L.-M. que des trains de vacances soient mis à la disposition des Morvandiaux de Paris. Quelques années plus tard, ils interviennent à nouveau pour que Nivernais et Bourguignons puissent bénéficier des mêmes avantages. La mise en circulation du train sur le Nivernais et le Charolais; Paris-Nevers-Chagny d'une part et Cluny de l'autre, est due exclusivement à l'action des dirigeants de la Morvandelle, de même pour la branche des trains de Franche-Comté qui se dirige sur Chagny et Epinac.

S'étant rendus rapidement compte que ces trains, peu nombreux, et partant à dates fixes, ne pouvaient donner satisfaction qu'à un nombre très restreint de compatriotes, ils réclament de la C^e la création de billets de vacances, comme ils existent maintenant, grâce à l'action soutenue de votre société, qui depuis 1928 n'a cessé de demander que le Morvan soit classé station climatique.

A ce sujet voici, extrait d'une lettre, ce qu'écrivait la Morvandelle à la C^e P.-L.-M. à la date du 20 décembre 1928 :

« Nous estimons que la contrée si pittoresque du Morvan, placée aux portes de Paris, est susceptible de devenir une station climatique réputée, un centre de vacances très important, mais il est indispensable que les villégiateurs aient à leur disposition des moyens de transport rapides, comportant les mêmes avantages que ceux consentis par les réseaux desservant les plages de la Manche et de l'Océan. »

« Parmi les facilités de communication qui seraient de nature à favoriser le développement du tourisme et villégiatures en Morvan ainsi qu'à attirer et retenir les usagers sur votre réseau, nous prenons la liberté de vous signaler les suivantes :

« 1^{er} Prolongation du train express jusqu'à Autun, d'une part et Cercy-la-Tour d'autre part, dans les deux sens, afin que la durée du trajet ne soit plus un obstacle au développement touristique de toute la région si pittoresque du Haut-Morvan ;

« 2^{me} Crédit de billets de vacances hors saison, identiques à ceux que nous délivrons actuellement en faveur de la clientèle des villes d'eau et stations balnéaires. Nous ne voyons pas qu'il y ait lieu d'établir une distinction entre les villégiateurs, au détriment de ceux qui n'ont besoin que d'une cure d'air. Ces billets pourraient être délivrés une fois ou deux par semaine, en jours creux, dans un train déterminé, à destination de la station climatique du Morvan et cette combinaison aurait pour résultat de réduire l'encombrement de juillet et août, et de répartir sur toute la belle saison le flot des citadins. Les hôteliers sont déjà acquis à cette réforme et consentent des prix de faveur à leur clientèle du juin et septembre ;

« 3^{me} Augmentation du nombre des trains de vacances, car l'inconvénient du départ à date fixe s'atténuerait au fur et à mesure que leur nombre augmentera. Nous estimons que, pour réduire l'affluence néfaste du samedi, des avantages spéciaux devraient être concédés, sous forme de billets aller et retour, valables 33 jours, à ceux qui voyageraient un jour normal. Il ne faut pas perdre de vue que tous les trains quittant Paris le samedi, pendant la belle saison, enregistrent généralement à l'arrivée un retard sensible, et de ce fait les correspondances cessent d'être assurées, ce qui n'est pas sans dommages pour les voyageurs, ainsi que pour votre Compagnie, qui est parfois appelée à rembourser une partie des frais supplémentaires ainsi occasionnés. »

« Nous attirons également votre attention sur le battement à Clamecy, qui semble exagéré, entre l'express et la direction de Nevers ou vice-versa. »

« Nous vous serions bien obligés d'examiner nos suggestions avec toute bienveillance coutumière et vous en remercions d'avance. »

« Pour le Conseil d'Administration de la Morvandelle,

« M. NAULIN »

Nous n'espérions, certes pas, en écrivant cette lettre, obtenir que nos suggestions soient mises en application immédiatement, il nous suffisait qu'elles soient prises en considération, c'est d'ailleurs ce qui fut fait, pour la partie du moins concernant les billets de vacances de 33 jours et le classement du Morvan comme station climatique.

Après être revenus à la charge à différentes reprises, soit par lettres, soit par des articles dans le *Morvandiau de Paris*, dont le service est fait régulièrement aux dirigeants de la Compagnie, plusieurs d'ailleurs sont abonnés, nous avons réussi à faire obtenir à nos compatriotes, cette année, les billets de vacances de 33 jours réclamés depuis 1928.

Ces billets délivrés pour la plupart des stations de la région morvandaise ont été très bien accueillis, nos bureaux en ont délivré, dès cette année, un nombre aussi important que de billets de trains de vacances.

Pour ces derniers, nous allons demander à la Compagnie que les dates et les heures de départs soient modifiées dès l'année prochaine. Il est indispensable que chacun de ces trains partent au moins huit jours plus tôt et que les départs aient lieu, soit le matin vers 7 heures, où, ce qui serait bien préférable, vers 23 heures comme auparavant, ce qui permettrait aux compatriotes de gagner une journée de vacances, d'arriver dans la matinée et de bénéficier de toutes les correspondances le long du parcours.

La diminution du nombre des voyageurs qui ont, cette année, utilisé les trains de vacances du Morvan et de l'Avallonnais, diminution enregistrée par la Compagnie, nous le savons, ne peut que l'engager à donner satisfaction à nos demandes parfaitement justifiées.

XX

Parmi les autres moyens de voyager à tarif réduit, un des plus avantageux est le billet de famille, la 1^{re} personne payant la place entière, la 2^{me}, 3/4 de place, la 3^{me}, 1/2 place et toutes les suivantes 1/4 de place seulement.

Nous avons établi, cette année, un très grand nombre de demandes, parmi celles-ci, une demande pour 22 personnes de la même famille, formant 6 foyers différents. Une autre pour une famille de compatriotes de Fours (Nièvre), composée de 16 personnes formant également plusieurs foyers à Paris.

Dans ces deux cas exceptionnels, grâce à la Morvandelle, des compatriotes ont réalisé des économies importantes sur leurs voyages de vacances en utilisant les avantages offerts par la Compagnie, avantages que peu de personnes connaissent et encore moins bénéficient, faute d'être renseignées exactement.

Des réductions très importantes sont également consenties aux familles comptant au moins trois enfants vivants de moins de dix-huit ans, ces réductions sont les suivantes :

Famille de 3 enfants, réduction de 30 % ; 4 enfants, 40 % ; 5 enfants, 50 % ; 6 enfants, 60 % ; 7 enfants et plus, 70 %. La réduction est accordée à tous les membres de la famille pour n'importe quel voyage, à toutes épouses de l'année et sur tous les réseaux.

La Morvandelle se met à l'entière disposition des sociétaires pour leur faire établir les cartes d'identité permettant d'obtenir ces réductions.

De nouvelles dispositions applicables à partir du 1^{er} octobre, cette année, donneront aux Associations régionales importantes, comme la Morvandelle, la possibilité de faire bénéficier leurs membres d'une réduction de 50 % sur les tarifs ordinaires.

Nous tiendrons nos lecteurs au courant, dès que ces décisions seront homologuées, des conditions à remplir pour bénéficier du 1/2 tarif dans leurs déplacements.

P. CHANDIOUX.

COMMERCANTS MORVANDIAUX ET HOTELIERS DU MORVAN

Pour augmenter votre chiffre d'affaires, pour vous faire connaître des milliers de compatriotes qui circulent tous les jours dans Paris et la banlieue.

Pour avoir l'été prochain des touristes et des villégiateurs. Faites-vous inscrire dans la liste des Maisons recommandées du Morvandiau de Paris.

Abonnement : 15 fr. par an, inscription gratuite.

Le « Morvandiau de Paris » est lu chaque quinzaine par plus de cinquante mille personnes.

COMPATRIOTES

N'oubliez pas de regarder la bande de votre journal si votre abonnement est fini, ou près de l'être, n'attendez pas qu'on vous le réclame. Pour nous éviter des frais aussi bien qu'à vous, envoyez-le sans tarder. Compte chèque postal 1128-69 ou passez à la Maison Morvandelle, ouverte tous les jours, même le samedi, toute la journée. Les recouvrements à domicile sont majorés des frais.

Les Fêtes Morvandelles, Saison 1935-36

En Matinée

Dimanche 6 Octobre, de 14 h. à 19 heures

Grand Bal d'Ouverture

DANS LES SPLENDIDES SALLES DES FETES
DE LA MAIRIE DU VI^e ARRONDISSEMENT

Rue Bonaparte — Place Saint-Sulpice

Nombreux Autobus et Tramways - Métros : Saint-Sulpice et Saint-Germain-des-Prés

2 Salles | Danses anciennes | Danses modernes | 2 Orchestres

ORCHESTRE DEMAY — ORCHESTRE-JAZZ VAYSSIER

Prix des Entrées : Sociétaires et leurs invités, 4 fr. — Non Sociétaires, 8 fr.

N.B. — Les tickets d'entrées aux Bals « Sociétaires » devront être conservés. Ils participeront en fin de saison au tirage d'une importante tombola.

Dimanche 13 Octobre, de 14 h. à 19 heures

Grande Matinée Dansante

MAIRIE DU VI^e, PLACE SAINT-SULPICE

DEUX SALLES — DEUX ORCHESTRES

ORCHESTRE DEMAY — ORCHESTRE-JAZZ VAYSSIER

DANCES ANCIENNES — DANCES MODERNES

Prix des Entrées : Sociétaires, 4 fr. — Non Sociétaires, 8 fr.

Dimanche 27 Octobre, de 20 heures à minuit

Bal en Soirée

MAIRIE DU VI^e — PLACE SAINT-SULPICE

DEUX SALLES — DEUX ORCHESTRES

Prix des entrées : Sociétaires, 4 fr. — Non Sociétaires, 8 fr.

N.B. — A tous nos Bals un Bureau est organisé pour recevoir adhésions et renouvellements. — Distribution gratuite des calendriers des Bals et Concerts de la Saison d'hiver.

CALENDRIER DES BALS ET CONCERTS DE LA SAISON 1935-1936

Dimanche 6 octobre (Matinée).

Dimanche 19 janvier (Soirée).

Samedi 1^{er} février. Bal de Nuit.

Dimanche 9 février (Matinée).

Dimanche 16 février (Soirée).

Dimanche 1^{er} mars (Matinée).

Dimanche 8 mars (Matinée).

Samedi 14 mars. Bal de Nuit.

Dimanche 5 avril (Matinée).

Dimanche 26 avril (Soirée).

Dimanche 27 octobre (Soirée).

Dimanche 10 novembre. Bal de nuit.

Dimanche 24 novembre (Soirée).

Dimanche 8 décembre (Matinée).

Dimanche 15 décembre (Soirée).

Mardi 24 décembre. Bal de Nuit.

Dimanche 5 janvier (Matinée).

Dimanche 19 janvier (Soirée).

Samedi 1^{er} février. Bal de Nuit.

Dimanche 9 février (Matinée).

Dimanche 16 février (Soirée).

Dimanche 1^{er} mars (Matinée).

Dimanche 8 mars (Matinée).

Samedi 14 mars. Bal de Nuit.

Dimanche 5 avril (Matinée).

Dimanche 26 avril (Soirée).

Dimanche 27 octobre (Soirée).

Dimanche 10 novembre. Bal de nuit.

Dimanche 24 novembre (Soirée).

Dimanche 8 décembre (Matinée).

Dimanche 15 décembre (Soirée).

Mardi 24 décembre. Bal de Nuit.

Dimanche 5 janvier (Matinée).

Dimanche 19 janvier (Soirée).

Samedi 1^{er} février. Bal de Nuit.

Dimanche 9 février (Matinée).

Dimanche 16 février (Soirée).

Dimanche 1^{er} mars (Matinée).

Dimanche 8 mars (Matinée).

Samedi 14 mars. Bal de Nuit.

Dimanche 5 avril (Matinée).

Dimanche 26 avril (Soirée).

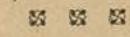
Dimanche 27 octobre (

Chez les Morvandiaux de Paris et d'ailleurs

Mariages

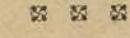
Monsieur et Madame Diot Désiré, villa des Bois, Bagnex (Seine) ont l'honneur de vous faire part du mariage de leur fille, Mademoiselle Simone Diot avec Monsieur Hugo Antoine.

La cérémonie a eu lieu le 5 septembre, à Bagnex (Seine).



Monsieur et Madame Jean Corbier, Monsieur et Mme Henri Ramet, bijoutiers, 68, rue Blomet, XV^e, ont l'honneur de vous faire part du mariage de Mademoiselle Gatiennne Ramet, leur fille, avec Monsieur Georges Bertaux.

La cérémonie a eu lieu le 23 septembre 1935, en l'Eglise Saint-Lambert de Vaugirard, Paris (XV^e).



Madame et Monsieur Bonjour, à Poussay (Nièvre) ont l'honneur de vous faire part du mariage de Mademoiselle Madeleine Bonjour, leur fille, avec Monsieur René Teppa.

La cérémonie a eu lieu le 23 septembre 1935, à Poussay (Nièvre).

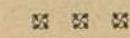
Nous prions ces jeunes époux de bien vouloir agréer nos meilleures vœux de bonheur et de prospérité.



Décès

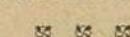
Nous avons le regret de vous faire part du décès de Monsieur Duplessis Laurent, dédicé à son domicile, boulevard Voltaire, à Asnières (Seine), le lundi 26 août 1935.

L'inhumation a eu lieu le 28 août, au cimetière d'Asnières (Seine).



Madame Joly, Monsieur Jean Joly, 55, avenue Bugaud, Paris (16^e), Madame veuve Déormes, Monsieur et Madame Pierre Cappin et leur fille, Monsieur et Madame Eugène Colas et leur fils, Monsieur et Madame Emile Lacour, Monsieur Pierre Kairo et ses enfants, Monsieur et Madame Emile Duboux et leurs enfants, Monsieur et Madame Georges Charlot et leurs enfants, les familles Mathieu et Roulet, ont la douleur de vous faire part des décès de Monsieur Henri Joly, leur époux, père, fils, frère, beau-frère et cousin, décédé le 2 septembre 1935, à l'âge de 37 ans, à l'hôpital Saint-Louis, à Paris.

L'inhumation a eu lieu le 4 septembre, au cimetière de Quarre-les-Tombes (Yonne), dans le caveau de famille.



C'est avec beaucoup de peine que nous avons appris le décès de Monsieur Ferdinand Dupont, décédé le 4 septembre 1935, en son domicile, Sentier Laboissière, à Ormesson (S.-O.), à l'âge de 54 ans.

Monsieur Ferdinand Dupont était Membre Fondateur de la Morvandelle. Pendant plusieurs années il se dévoua pour la Société, assistant à toutes les réunions, à tous les bals, à toutes les fêtes.

D'un caractère calme, réfléchi, les avis donnés par M. Dupont étaient toujours très écoutés dans les réunions du conseil.

Depuis plusieurs années la maladie l'avait contraint à abandonner petit à petit son activité à la Société et ce n'était pas sans regret qu'il s'était vu obligé de céder complètement sa collaboration, néanmoins c'est avec beaucoup d'intérêt qu'il suivait la marche ascendante de sa société dont il était fier et à laquelle il a amené de très nombreux adhérents.

Les obsèques ont eu lieu le samedi 7 septembre, à Ormesson, au milieu d'une affluence nombreuse.

La Morvandelle avait envoyé une très belle couronne et s'y était fait représenter par MM. Lucien Laville, Engelman Jean et Chandonfier Pierre.

La Société de secours mutuels « Saône-et-Loire à Paris » dom M. Dupont faisait partie depuis longtemps avant d'envoyer également une jolie châsse et y était représentée par plusieurs de ses membres.

L'inhumation a eu lieu au cimetière d'Ormesson, dans la concession de famille.

Nous prions les familles de compatriotes dans la douleur de bien vouloir agréer nos condoléances émues.

DU SANG MORVANDIAU

Nos lecteurs apprendront avec plaisir qu'un de nos compatriotes, Morvandiau (par sang), c'est le cas de le dire, M. Bonnardot Camille, originaire de Saint-Benin-d'Azy (Nièvre), gardien de la paix à Courbevoie (Seine) s'est prêté à plusieurs reprises dans des cas, même d'extrême urgence, à l'opération dangereuse de la transfusion du sang.

Nos félicitations à notre compatriote. Mais il y a quelque part des gens qui se promènent avec du sang morvandiau dans les veines et ne s'en doutent pas.

« LA MORVANDELLE » D'ESSONNES - CORBEIL REND VISITE AUX « AMIS DU MORVAN » DE CHAMPAGNE-SUR-SEINE

Nos amis de la Morvandelle d'Essonne et Corbeil nous ont rendu visite le dimanche 25 août 1935.

Ils sont arrivés au nombre d'une centaine à notre siège social, vers 11 heures.

Après les souhaits de bienvenue, MM. le Président et Vice-Président des « Amis du Morvan » les ont conduits en forêt pour le déjeuner champêtre qui fut animé par le bon appétit et l'entrain de tous les convives.

Nos compatriotes avaient l'intention d'organiser un bal champêtre dans un site magnifique où l'on domine la vallée de la Seine et la forêt de Fontainebleau. Malheureusement la pluie vient faire échouer ce projet. Nos gais compagnons toutefois ne se laisseront pas aller à la mélancolie et redescendus à l'Hôtel de la Renaissance, ils ouvriront un concert suivi de bal dans la salle des fêtes des « Amis du Morvan ». La gaîté fut générale et les carri qui devaient quitter Champagne à 16 heures pour suivre la vallée du Loing au retour ne purent partir qu'à 17 h. 30, afin de regagner directement Essonne et Corbeil.

Au départ, M. le Président de la Morvandelle a, en termes délicats, remercié les membres présents du bureau de notre Société et tous les sociétaires venus pour faire connaissance, de l'excellent accueil qui avait été réservé aux Morvandiaux de la région de Corbeil et des quelques heures passées ensemble. Il a annoncé que ses amis et lui-même nous quittaient avec le ferme espoir de revenir et que nous pouvons compter à peu près sûrement sur leur pré-

LE MORVAN SPORTING-CLUB

SIEGE SOCIAL

11, Rue du Morvan

PARIS (11^e)

SOCIETE DE SPORT ET D'EDUCATION PHYSIQUE fondée en 1922 et agréée du Gouvernement N° 11.667 Promotion supérieure 1933



NOUVELLES DU PAYS

NIÈVRE

NEVERS. — UN CONVOI D'ÉMIGRÉS SARROIS. — Un convoi d'émigrés sarrois, primivement dirigé sur les départements du Tarn-et-Garonne et du Lot-et-Garonne, est passé samedi à Montluçon. Composé de huit hommes, dix femmes et vingt-cinq enfants, ces émigrés ont été logés provisoirement dans les locaux de l'ancien bureau de recrutement, rue Lakanal, où dix-sept de leurs compatriotes sont venus les rejoindre.

Ces Sarrois sont arrivés à Nevers hier matin, vers 11 heures. Après un court séjour dans notre ville ils seront répartis dans nos campagnes du Centre.

FETIGNY. — COMITÉ DES ANCIENS COMBATTANTS. — TIRAGE DE LA TOMBOLE DU 25 AOUT 1935. — Liste des numéros gagnants :

| | | | | | | | |
|-----|-----|-----|-----|-----|-----|-----|-----|
| 368 | 382 | 684 | 741 | 772 | 979 | 987 | 962 |
| 817 | 415 | 627 | 321 | 145 | 791 | 473 | 346 |
| 339 | 493 | 721 | 402 | 15 | 636 | 357 | 443 |
| 176 | 518 | 495 | 117 | 200 | 455 | 918 | 314 |
| 428 | 760 | 302 | 134 | 423 | 733 | 479 | 418 |
| 805 | 88 | 213 | 125 | 508 | 157 | 798 | 937 |
| 299 | 79 | 804 | 783 | 999 | 278 | 20 | 943 |
| 102 | 270 | 225 | 958 | 176 | 557 | 675 | 922 |
| 258 | 718 | 703 | 907 | 449 | 641 | 565 | 573 |
| 397 | 103 | 581 | 7 | 696 | 590 | 374 | 884 |

Les lots sont à réclamer au Café Aillot, à Fétigny, avant le 25 octobre.

Liste des personnes qui ont offert des lots pour l'organisation de la tombola. — MM. Maletière-Seguenot, ameublement et décoration; Saulieu (Côte-d'Or); Courtot, pharmacien; Saulieu (Côte-d'Or); Duciel, imprimeur; Saulieu (Côte-d'Or); Rousseau-Pernin, chaussures; Saulieu (Côte-d'Or); Mathé Maurice, peintre; Alligny-en-Morvan (Nièvre); Cortet, Paul, pharmacien; Alligny-en-Morvan (Nièvre); Paquet, épicerie en gros, à Château-Chinon (Nièvre); Duru Maurice, 20, avenue Mathurin-Moreau, Paris.

Ensuite, M. Duchemin prend la parole pour proposer au bureau de nommer M. Zanotte, notre président, comme membre inviolable. Cette proposition est acceptée à l'unanimité. Puis M. Duchemin remercie tous les membres présents de la bonne entente qu'ils ont entre eux et pour les succès remportés pendant la saison 1934-1935.

Il est passé ensuite à l'élection du bureau: M. Zanotte est élu président par 10 voix contre 1 à M. Chartier.

M. Chartier est élu vice-président par 10 voix contre 1 à M. Bourdelier.

M. Tuffay est élu secrétaire et M. Deschamps, secrétaire adjoint.

M. Bouchoux est élu trésorier et M. Bourdelier, trésorier adjoint.

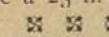
La Commission de contrôle est formée de MM. Balland et Alexandre.

La direction générale du Club est assurée par notre dévoué Président d'Homme, M. L. Duchemin.

La Commission de football est formée par les deux capitaines d'équipe, et MM. Deschamps, Rihouey et de M. Zanotte, président.

Une quête au profit de nos camarades, anciennement soldats, a produit 32 fr. 80.

Rien n'étant plus à l'ordre du jour, la séance est levée à 23 h. 15.



UN APPEL A LA GÉNÉROSITÉ DE NOS COMPATRIOTES

Le Morvan Sporting-Club se trouvant dans cette saison, du terrain de Saint-Leu-la-Forêt, se voit dans l'obligation de faire face à gros frais pour l'organisation d'un nouveau terrain à Rueil-Malmaison.

Afin de lui permettre de continuer son œuvre et pour faciliter la bonne marche de son Club, qui compte, cette année, de bons éléments, le conseil du M. S. C. d'accord avec la Morvandelle, ouvre une souscription avec la voie du Morvandiau de Paris.

Nous faisons donc appel à la générosité de tous nos compatriotes soucieux de voir le Groupe Sportif Morvandiau prendre de l'extension.

Quelle que soit l'importance de la somme, toutes recevront le meilleur accueil et toutes contribueront à donner à nos jeunes gens, enfermés toute une semaine dans les bureaux, magasins ou usines, une partie de la détente physique dont ils jouiront le dimanche.

Toutes les souscriptions seront reçues par le trésorier, M. Bouchoux, 17, rue de Provence (9^e) et M. Duchemin, 35, rue de l'Arde (14^e), fondateur du Club et président d'honneur de la Morvandelle. Les personnes connaissant des membres du M. S. C. peuvent nous faire remettre l'obole par eux.

Nous espérons que beaucoup répondront à cet appel et tous nos remerciements leur seront adressés par la voie du journal.

Le Secrétaire Général, TUFFAY.

DU SANG MORVANDIAU

Nos lecteurs apprendront avec plaisir qu'un de nos compatriotes, Morvandiau (par sang), c'est le cas de le dire, M. Bonnardot Camille, originaire de Saint-Benin-d'Azy (Nièvre), gardien de la paix à Courbevoie (Seine) s'est prêté à plusieurs reprises dans des cas, même d'extrême urgence, à la transfusion du sang.

Nos félicitations à notre compatriote. Mais il y a quelque part des gens qui se promènent avec du sang morvandiau dans les veines et ne s'en doutent pas.

« LA MORVANDELLE » D'ESSONNES - CORBEIL REND VISITE AUX « AMIS DU MORVAN » DE CHAMPAGNE-SUR-SEINE

Nos amis de la Morvandelle d'Essonne et Corbeil nous ont rendu visite le dimanche 25 août 1935.

Ils sont arrivés au nombre d'une centaine à notre siège social, vers 11 heures.

Après les souhaits de bienvenue, MM. le Président et Vice-Président des « Amis du Morvan » les ont conduits en forêt pour le déjeuner champêtre qui fut animé par le bon appétit et l'entrain de tous les convives.

Nos compatriotes avaient l'intention d'organiser un bal champêtre dans un site magnifique où l'on domine la vallée de la Seine et la forêt de Fontainebleau. Malheureusement la pluie vient faire échouer ce projet. Nos gais compagnons toutefois ne se laissent pas aller à la mélancolie et redescendus à l'Hôtel de la Renaissance, ils ouvrent un concert suivi de bal dans la salle des fêtes des « Amis du Morvan ». La gaîté fut générale et les carri qui devaient quitter Champagne à 16 heures pour suivre la vallée du Loing au retour ne purent partir qu'à 17 h. 30, afin de regagner directement Essonne et Corbeil.

Le Président de la Morvandelle a, en termes délicats, remercié les membres présents du bureau de notre Société et tous les sociétaires venus pour faire connaissance, de l'excellent accueil qui avait été réservé aux Morvandiaux de la région de Corbeil et des quelques heures passées ensemble. Il a annoncé que ses amis et lui-même nous quittaient avec le ferme espoir de revenir et que nous pouvons compter à peu près sûrement sur leur pré-

Dans le compte rendu de notre dernière fête champêtre, nous avons omis de citer dans les remerciements une de nos plus dévouées sociétaires, Mme Chenal, rue du Temple (3^e), qui, à chaque fois, nous a fait don d'objets divers pour les enveloppes, et pour la dernière fête du 25 août, d'une douzaine de jolies glaces de poche.

Qu'elle veuille bien accepter ici nos excuses avec nos sincères remerciements.

REPARISSONS UN OUBLI

Dans le compte rendu de notre dernière fête champêtre, nous avons omis de citer dans les remerciements une de nos plus dévouées sociétaires, Mme Chenal, rue du Temple (3^e), qui, à chaque fois, nous a fait don d'objets divers pour les enveloppes, et pour la dernière fête du 25 août, d'une douzaine de jolies glaces de poche.

Qu'elle veuille bien accepter ici nos excuses avec nos sincères remerciements.

COMPATRIOTES
Ne faites aucun achat. Ne traitez aucun affaire sans vous assurer qu'un des Sociétaires de LA MORVANDELLE n'est pas aussi bien placé que tout autre pour vous satisfaire. (Voir à nos 3^e, 4^e, 5^e et 6^e pages.)

DECIZE. — UNE NOVÉE. — Un pêcheur a retiré de la rivière de l'Aron le cadavre de Mme Léchemin, née Marie Fesser, 64 ans, demeurant à La Raie. Mme Léchemin avait été mise en chômage il y a quelques temps et cela l'avait fortement affectée. Elle s'est noyée volontairement.

DIROL. — CHATRONS RÉFUGIÉS. — Six chatrains de 30 mois environ sont en fourrière à Dirol depuis le 14 septembre.

SAINTE-REVERIEN. — UN VIOLENT INCENDIE DANS UNE FERME. — Un violent incendie s'est déclaré au hameau de Senecay, commune de Saint-Reverien, dans les bâtiments d'exploitation appartenant à M. Lyon Edmond, propriétaire.

BROYE. — BLESSURE. — Étant occupé aux travaux de battage de la récolte de M. Philibert Nectoux cultivateur à Poizot, commune de Broye, le domestique Eugène Berthier s'est blessé avec une fourche; il est atteint de plâtre pénétrante de la paume de la main droite. Une douzaine de jours sont prévus pour sa guérison.

SOMMANT. — LE DRAME DE CHASSE DE LA CROIX-SAINT-MARTIAL. — Mercredi matin, M. Buchenau, juge d'instruction, accompagné de M. Givry, Procureur de la République et de M. Jarlot, greffier, se sont rendus dans la gare de la Croix-Saint-Martial, à l'effet de reconstituer les circonstances du drame de chasse au cours duquel M. Fesson, propriétaire, reçut un coup de feu tiré par le nommé Raymond-Georges Bonnau, tapissier à la Forge, à Autun.

Bonnau conduisit sur place par la gendarmerie à lui pour avouer qu'il avait tiré dans la direction du propriétaire pour l'étrangler et non pour l'atteindre, a-t-il affirmé. Après interrogatoire et confrontation sur place, les magistrats sont rentrés à Autun, et Bonnau conduit à la prison de Chalon-sur-Saône.

GUEUGNON. — SOUS L'EMPIRE DE LA BOISSON IL SE PEND. — M. Jacques Turpin, âgé d'une soixantaine d'années, demeurant quartier de Villeneuve, est un bon ouvrier qui travaillait aux forges depuis nombre d'années, donnant toute satisfaction à ses clients.

Mais il aimait un peu trop boire, et quand il avait bu des idées noires lui venaient. Comme sa femme lui reprochait, mardi matin, d'être encore en état d'ébriété, il lui aurait fait la promesse formelle qu'il ne boirait plus jamais.

Dans la soirée, des ouvriers polonais qui cherchaient des champignons dans les bois, trouvèrent le malheureux Turpin pendu à un arbre. Avec l'aide du fermier voisin, muni d'une échelle, on porta secours à ce désespéré, mais la mort avait fait son œuvre.

YONNE

AUXERRE. — M. Armet, éclusier au barrage de la Chaînette, apercevait le corps d'un homme suivant entre deux eaux, à la rive de l'Yonne.

Aidé de quelques passants, il retira le noyé; il s'agissait de M. Edouard Lorréau, 62 ans, ancien pensionnaire de l'établissement départemental d'assistance, route de Toucy, d'où il avait dû être expulsé le 31 août, parce qu'il causait des dégâts dans l'établissement. Il n'était pas sans ressources.

COULANGES-LA-VINEUSE. — M. Raymond Hamet, entrepreneur de transport à Paris, passait avec un camion dans une rue de Coulanges. Mais gêné par une voiture en stationnement, il dut oblier sur le passage à niveau n° 7 de la ligne de Monéteau à Saint-Floréntin, situé sur le chemin d'exploitation de la Montagne, comme de Ligny-le-Châtel.

Les usagers de la route franchiront ce passage à niveau à leurs risques et à leurs peines, a assuré, avant de traverser, qu'aucun train n'est en vue.

ORMOY. — M. Charles Leseur circula avec un chargement de charbon, dans une voiture attelée, quand le cheval prit peur et s'emballa. Seule la voiture fut endommagée.

M. Leseur n'a pas de chance: il avait été blessé à la jambe dernièrement par un coup de pied d'un autre de ses chevaux.

TOUCY. — En traversant la localité, la camionnette de M. Lobjot, coquetter à Pré-glibert, est allée dans un platane, par suite d'une rupture dans le mécanisme de direction. Le chargement d'enfus que contenait le véhicule fut gravement endommagé par le choc. Mais les dégâts n'ont été que matériels.

VARENNES. — On a transporté à l'hôpital d'Auxerre un ouvrier de l'entreprise Gouet, travaillant au camp de Varennes. M. Maurice Houard, âgé de 27 ans, qui avait reçu un coup sur le pied droit. M. Houard est sérieusement blessé puisque deux de ses orteils sont complètement écrasés.

SAINT-MORE. — Vers 10 heures du soir, M. Emile Moreau, 30 ans, électricien à l'entreprise Truchetet et Tansini, demeurant à Malay-le-Grand, qui venait de vérifier un moteur électrique en fonctionnement à l'entrée du tunnel de Saint-More, a été heurté par une automobile dépourvue d'éclairage, roulant à environ 40 kilomètres à l'heure.

M. Moreau fut projeté contre le mur du tunnel et eut le mollet gauche, l'aine droite, l'estomac et l'œil droit contusionnés, et le poignet gauche foulé.

L'automobiliste, M. Blanchot, demeurant à Londres, s'est arrêté et secourut l'accidenté, puis il repartit.

M. Moreau a informé la gendarmerie.

VEZELAY. — M. Henri Cheveau, brigadier des eaux et forêts, au Bois-de-la-Madeleine, a constaté, au matin, que huit canards enfermés dans un enclos à une quarantaine de mètres de sa maison, avaient disparu. Un des volatiles a été retrouvé portant une blessure semblant provenir d'une morsure de chien. Le préjudice cause est de 10 francs environ.

VAULT-DE-LUGNY. — « 22, voilà les fics, faites attention », c'est ainsi que M. Lucien Joly, 34 ans, journaliste, salua les gendarmes en tournée dans la commune. Il a déclaré avoir prononcé les paroles qui lui sont reprochées, mais dans le sens d'une simple plaisanterie. M. Joly n'en a pas moins été gratifié d'un procès-verbal pour outrage.

BELLECHAUME. — Le jour de l'ouverture de la chasse, M. André Pichoret, capitaine en retraite, avait perdu, dans la plaine, son porte-monnaie contenant un billet de 1.000 francs.

Ces jours derniers, M. Maurice Lenfant, agent de police de Paris, étant à la chasse, aident le bois des Vallées, a eu la chance de retrouver le porte-monnaie et l'a remis à son propriétaire.

CHAMPCEVRAIS. — Le vacher suisse, Jean Wittwer, 59 ans, domicilié aux Neuviennes, inculpé d'outrages publics à la pudeur, a été arrêté et placé sous mandat de dépôt.

PIFFONDS. — Ayant vendu son blé et son avoine, M. Marceau Bougaud, 25 ans, cultivateur à Piffonds, avait reçu un chèque de 14.100 fr., payable dans une banque de Sens.

Le matin, M. Bougaud partit en automobile pour encaisser son chèque, puis fit plusieurs courses et, vers 1 heure, quittait Sens pour le retour.

En cours de route, il fut pris de sommeil. Descendant de sa voiture au lieu-dit la Chaume, M. Bougaud aurait commis l'imprudence de se couché sur la banquette et aurait dormi ainsi jusqu'à 6 heures.

A son réveil, il constata que son porte-feuille avait disparu, ainsi que les 14.100 fr. qu'il contenait et divers papiers. La gendarmerie de Villemeyen-sur-Yonne enquête sur cette disparition mystérieuse.

SAINTE-PRIVE. — Une cabane de bûcheron, appartenant à M. Léon Lacoste, a été détruite par le feu. Accourant, le bûcheron ne réussit à sauver que 70 francs.

Les dégâts évalués à 4.000 francs environ, ne sont pas assurés. L'incendie paraît avoir été communiqué par un fourneau allumé par le bûcheron pour faire chauffer son café.

SAINTE-MARTIN-DES-CHAMPS. — Un incendie dont la cause demeure ignorée, a détruit un petit hangar et son contenu: onze cordes de charbonnettes, des outils et une cabane à portes contiguë, ainsi qu'une étable appartenant à M. Jacob Hildebrand, propriétaire aux Robichons. Les dégâts sont estimés à 5.000 francs. Ils sont couverts par l'assurance.

VENIZY. — Mme veuve Delecole, du hameau de Montelard, s'apercevait qu'un tas de bois lui appartenant, situé en bordure de la route d'Arçes, était mis à contribution.

Prévenue que le manouvrier Gustave Coquin, logeant dans une roulotte à proximité venait d'en prendre une brassée, Mme Delecole se rendit à la voiture de François qui l'accueillit en lui jetant un seau d'eau sur la figure. La gendarmerie enquête sur l'incident.

GIGOT ENRAGE. — Le nommé Gigot, habitant Flavigny, causait du scandale dans la salle de débit de l'hôtel Camessas, aux Laumes. Un gendarme de passage l'invita au calme, mais à la vue de l'uniforme, Gigot, très surexcité, l'outragea et menaça de le frapper. Le gendarme appréhenda Gigot et après une courte lutte, réussit à le maîtriser. Du renfort arriva, et cet individu fut conduit au bureau de la brigade où son arrestation fut opérée.

Gigot a déjà fait parler de lui à maintes reprises.

MOITRON. — ACCIDENT D'AUTOMOBILE. — Trois canions qui avaient livré du combustible à Aignay, retournaient à Dième, lorsqu'à trois cents mètres de Moitron, l'une des voitures alla donner violemment dans un des arbres en bordure de la route. Le véhicule, complètement déstabilisé, fut incapable de continuer le voyage par ses propres moyens. Quant au chauffeur, il avait reçu un violent coup de volant dans la poitrine et se plaignait de douleurs internes.

MONTBARD. — BREVET DE PRÉPARATION MILITARIE SUPÉRIEUR. — M. André Mathiot, notre compatriote, nommé instituteur à Puits, vient de passer avec succès son brevet de préparation militaire supérieur.

Le « Journal Officiel » nous annonce qu'il a été reçu 65^e sur 878 acceptés en France, et qu'il sera admis dans un peloton d'élèves officiers à Saint-Maixent.

Nous adressons nos félicitations à M. Mathiot, ainsi qu'à sa famille.

NUITS-SAINT-GEORGES. — ETAT CIVIL. — Naissance. — Maurice-Louis Joseph Boeche, ruelle Saint-Julien.

Publications de mariage. — Jean-Marie Bouillet, employé au chemin de fer P.L.M., domicilié, 9, rue Sambin, à Dijon, et Jeanne Parizot, sans profession, domiciliée à Nuits; de Cœuter Ludovicus, chauffeur, domicilié à Monceau-sur-Sambre, et Jeanne-Louise Normand, ménagère, domiciliée à Nuits.

Mariage. — Georges-Jean-Firmin Paget, menuisier, domicilié à Nuits, et Jeanne-Marie-Antoinette Dosztal, dactylographie, domiciliée à Nuits.

Décès. — Cécile Castille, veuve Magnien, âgée de 91 ans, sans profession, domiciliée à Nuits, décédée à Sens et enterrée.

LA RÉUNION ANNUELLE DE LA SOCIÉTÉ MYCOLOGIQUE DE NUITS-SAINT-GEORGES. — La réunion annuelle de la Société mycologique de Nuits s'est tenue le dimanche 15 septembre 1935, dans une des salles de l'Hôtel de Ville de Nuits-Saint-Georges, sous la présidence du docteur Emonin, président de la Société. On remarqua la présence de M. J. Derosne, président d'homme de la Société; M. E. Besancenot, adjoint, membre conseiller; M. Lebaut, secrétaire-trésorier, et de MM. Gelot, Charnot, Tardieu, Narjoux, Nicolle, Lessord, Guyot, etc.

Après lecture de lettres d'excuses, le président expose le compte rendu de l'assemblée générale de 1934, de l'excursion dans la forêt de Côteaux qui avait réuni plus de cent membres et de l'exposition à l'Hôtel de Ville.

M. Lebaut rend compte de la situation financière de la Société qui est excellente. M. Gelot est élu membre du bureau.

On décida de fixer l'excursion pour 1935 au dimanche 13 octobre, dans la forêt de Bérengot.

Tous les détails ont été pris en charge par M. Lebaut.

SAVIGNY-SUR-CLAIRIS. — Un jeune homme de 14 ans, Marcel Mauguin, domestique chez M. Paul Drouet, des Dornets, commune de Savigny, a reçu un morceau de bois destiné à la construction d'un abri, qui lui cassa les deux os de la jambe au-dessus de la cheville. Le jeune domestique subira une incapacité de travail d'au moins trois mois.

SAINT-MORE. — Vers 10 heures du soir, M. Emile Moreau, 30 ans, électricien à l'entreprise Truchetet et Tansini, demeurant à Malay-le-Grand, qui venait de vérifier un moteur électrique en fonctionnement à l'entrée du tunnel de Saint-More, a été heurté par une automobile dépourvue d'éclairage, roulant à environ 40 kilomètres à l'heure.

M. Moreau fut projeté contre le mur du tunnel et eut le mollet gauche, l'aine droite, l'estomac et l'œil droit contusionnés, et le poignet gauche foulé.

L'automobiliste, M. Blanchot, demeurant à Londres, s'est arrêté et secourut l'accidenté, puis il repartit.

M. Moreau a informé la gendarmerie.

VEZELAY. — M. Henri Cheveau, brigadier des eaux et forêts, au Bois-de-la-Madeleine, a constaté, au matin, que huit canards enfermés dans un enclos à une quarantaine de mètres de sa maison, avaient disparu. Un des volatiles a été retrouvé portant une blessure semblant provenir d'une morsure de chien. Le préjudice cause est de 10 francs environ.

Une enquête est ouverte.

DE LA DOUCEUR S. V. P. — Mme Moine, demeurant place au Beurre, a porté plainte à la police contre une nommée Pauline J... qui l'avait frappée à la joue et dans le dos. Une enquête est ouverte.

CHATILLON-SUR-SEINE. — ETAT CIVIL DU 10 AU 17 SEPTEMBRE. — Naissance. — Maréchal Roger-Gaston, chemin de Sainte-Colombe.

Publications de mariage. — Chamagne Jacques, industriel, domicilié à Chatillon-sur-Seine, et Jouanne Denise-Marie-Céline, sans profession, domiciliée à Monthureux-sur-Saône (Vosges); Benoît Marcel-André, comptable, et Hugo Geneviève-Marie-Albertine, ouvrière, domiciliée tous deux à Chatillon-sur-Seine; Moulin Charles, cultivateur, domicilié à Chatillon-sur-Seine, et Yvel Marguerite-Marie, sans profession, domiciliée à Fouesnant (Finistère).

Mariage. — Bolin Jean-Pierre, commis de l'Assistance publique, domicilié à Alger, et Avinant Renée-Georgette, sans profession, domiciliée à Chatillon-sur-Seine.

Décès. — Bordeneuve Vital Louis, marié, décédé à Londres, 69 ans, impasse Saint-Maurice, II.

VEZELAY. — M. Henri Cheveau, brigadier des eaux et forêts, au Bois-de-la-Madeleine, a constaté, au matin, que huit canards enfermés dans un enclos à une quarantaine de mètres de sa maison, avaient disparu. Un des volatiles a été retrouvé portant une blessure semblant provenir d'une morsure de chien. Le préjudice cause est de 10 francs environ.

VAULT-DE-LUGNY. — « 22, voilà les fics, faites attention », c'est ainsi que M. Lucien Joly, 34 ans, journaliste, salua les gendarmes en tournée dans la commune. Il a déclaré avoir prononcé les paroles qui lui sont reprochées, mais dans le sens d'une simple plaisanterie. M. Joly n'en a pas moins été gratifié d'un procès-verbal pour outrage.

BELLECHAUME. — Le jour de l'ouverture de la chasse, M. André Pichoret, capitaine en retraite, avait perdu, dans la plaine, son porte-monnaie contenant un billet de 1.000 francs.

Ces jours derniers, M. Maurice Lenfant, agent de police de Paris, étant à la chasse, aident le bois des Vallées, a eu la chance de retrouver le porte-monnaie et l'a remis à son propriétaire.

CHAMPCEVRAIS. — Le vacher suisse, Jean Wittwer, 59 ans, domicilié aux Neuviennes, inculpé d'outrages publics à la pudeur, a été arrêté et placé sous mandat de dépôt.

GRÉSIGNY. — TANT VA LA CRUCHE ! Depuis un certain temps, une série de petits vols était constatée par les habitants.

Ces jours derniers, M. Cotant, cultivateur, s'apercevait qu'une certaine quantité de fèves lui avait été dérobée. Ses soupçons se portèrent sur son domestique qu'il avait congédié la veille.

Il en informa la gendarmerie des Laumes qui se livra à d'actives recherches pour découvrir ce domestique qui a été trouvé à Baugneux-les-Juifs.

Questionné, il entra dans la voix des aveux et donna le nom de son complice qui fut arrêté le lendemain. Ces deux complices avaient, pour échapper à ces deux, payé 14.100 fr. et 500 francs de loyer au basse-court de l'avenue de l'Europe à Dijon.

Faites cuire à four assez chaud, mais ne laissez pas trop brûler, ces gâteaux devront être dorés.

Bien entendu, ils se mangent froids et sont très bons avec du thé.

Recettes Morvandelles

LES SABLES DE CHATEAU-CHINON

Bons petits gâteaux faciles à faire et se conservant très bien au sec.

Mélangez rapidement en travaillant très peu la pâte, 200 grammes de farine, 150 grammes de beurre et 70 grammes de sucre en poudre, sans addition d'eau ou de lait. (Bien entendu, on peut doubler ou tripler les doses suivant la quantité de gâteaux que l'on désire.)

Etelez la pâte une seule fois (essentiel), en lui donnant, au plus, un centimètre d'épaisseur, puis découpez des rondelles à l'emporte-pièce (en l'espèce, soit un verre de cuisine, si vous les désirez petites, ou un grand bol de porcelaine, si vous voulez obtenir des triangles, en découpant la galette en croix).

Certains badigeonnent la surface des sables d'un peu de blanc d'œuf battu avec du sucre en poudre; ce n'est cependant pas nécessaire.

Faites cuire à four assez chaud, mais ne laissez pas trop brûler, ces gâteaux devront être dorés.

Bien entendu, ils se mangent froids et sont très bons avec du thé.

LA MÉLIE,
de Château-Chinon.

CONSEILS JURIDIQUES DU « MORVANDIAU DE PARIS »

PARIS-MORVAN-PARIS

Villes desservies SERVICE RAPIDE - MESSAGERIE Villes desservies
 Auxerre Siège et Bureau : Ruisseau-Morin
 Vincelles 9, rue Saint-Ambroise, PARIS (X^e) Planchez
 Cravant Tél. Roq. 12-38 Fou de Verdun
 Vernon Loran
 Arcy-sur-Cure Château-Chinon
 Naily-St-Moré Cussy-les-Forges St-Magnance Pont-Charreau
 Vouzyne Rouvray Arleuf
 Sermizelles Bière-en-Morvan Bussy
 Valloux La Roche-en-Briénal Anost
 Avallon
 DEMENAGEMENTS POUR TOUS PAYS

Jolies Morvandelles !!!
 parfumez-vous avec le
 « GENÈT DU MOYAN »
 En vente dans tous les magasins
 Dépôt :
 Marc Pain, 215, r. de Vaugirard (15^e)

COUPE PAR MOULAGE
 PATRONS SUR MESURE

Mon LAGRANGE
 (de MARCY)
 36, rue du Rendez-Vous, PARIS (12^e)
 Métro : NATION — Tél. : DORIAN 71-65

Salaisons et Produits du Morvan
 Maison TRINQUET Raymond (d'Arleuf)
 154, rue du Faub. Saint-Antoine (XII^e)
 Spécialité et Produits d'Auvergne
 Rillettes du Mans
 Maison ouverte de 6 h. à 14 heures
 Même Maison 74, rue Saint-Denis
 près les Halles Centrales - Gros-1/3 gros
 détail. Ouverte de 4 heures à 15 heures.

LES "CARS EUROPÉENS"
 AUTOS-CARS DE GRAND LUXE
 de 10 à 42 places
 pour Voyages, Noces Excursions, etc.
V. BOURGEOIS, Directeur
 Garage et Bureaux : 4 Bd Victor-Hugo
 à CLICHY (Seine)
 à 200 mètres de la Porte Clichy
 Téléph. : Marcadet 18-44 - Péreire 20-92

PHOTOGRAPHIE D'ART
 Travaux d'amateurs et Industriels
 Spécialités d'agrandissements

Maison G. RICHARD
 Spécialiste
 3, rue du Jourdain, PARIS (20^e)
 Travail soigné -- Prix les plus bas

Bijouterie - Horlogerie - Orfèvrerie
 Vente - Achat - Echange
 BRILLANTS ET PERLES FINES

J. BONNET
 (de Mesvres)
 Atelier spécial " Réparations " soignées
 et garanties
 123, Rue de la Roquette - PARIS (XI^e)
 (Près la Place Voltaire)
 Téléphone : Roquette 40-42
 Remise aux Compatriotes

Gabinet A. VERAIN
 COSNE-SUR-LOIRE (Nièvre)

FONDS DE COMMERCE - PROPRIÉTÉS
 VILLAS - TERRAINS
 240 : Petite Maison, jardin, près rivière. Prix
 12.000 F.
 Ig : Propriété 6 hect. près gare et la Loire.
 Prix 45.000 F. à déb.
 233 : Café gros bourg Nièvre. Prix 20.000 Cpt.
 233 : Patisserie. Place marché. Ville Loiret. Prix
 16.000 F. Cpt.
 Et quantité d'affaires intéressantes

PARIS - ROUBAIX - TAILLEUR
 158, rue Lafayette, 158. — Face Gare du Nord-Banlieue

CRÉATEUR du COMPLET SUR MESURE
 avec 2 essayages à 290 F.

Seule Maison en France qui pour ce prix fabrique et vend ce complet
 qui vaut chez les tailleur 5 à 600 francs.
 Directeurs : Paul DELBARRE, d'Autun — Marcel QUINCEY, de Saint-Fargeot
 Exceptionnellement 2 % d'escompte aux Sociétaires
 Même Maison : 83, Boulevard Montparnasse (VI^e)

ADMINISTRATION DE FUNERAIRES
 ET DE TRANSPORTS FUNEBRES — PARIS, PROVINCE, ETRANGER
 Téléphone Roquette 08-34

Déclarations de décès — Démarches évitées aux Familles

Maison J. ADENIS
 1, Place Voltaire — PARIS (XI^e)
 Imprimerie rapide pour lettres de faire-part. — Renseignements gratuits
 Prix spéciaux aux Compatriotes

A MOULINS-ENGILBERT
 VOYAGEURS ET TOURISTES
 en descendant de l'autobus demandez
 Les "Taxis Lagache"
 qui vous conduisent partout
 aux prix les plus bas

GRAND GARAGE MODERNE
 Route d'Orly, MOULINS-ENGILBERT
 Téléphone : Moulin-Engilbert 7

STE des Transports Bichon
 S. A. R. L.
 SERVICE RAPIDE JOURNALIER

NEVERS PARIS NEVERS
 DÉMÉNAGEMENTS

BUREAUX :
 PARIS : 16, rue Dieu. Tél. : Nord 43-71.
 NEVERS : 18, rue Saint-Etienne. Tél. : 6-14

Cabinet Boule

Vente de Fonds de Commerce
 Immeubles - Contentieux - Assurances
 40, rue des Martyrs. Tél. : Trudaine 17-29

AFFAIRES RECOMMANDÉES

AUX COMPATRIOTES
 RENSEIGNEMENTS GRATUITS
 Papeterie, imprimerie, logistique, avec 25.000
 Tinturerie, peinture, superbe occas. avec 25.000
 Epicerie fine laissant gros bénéf. avec 30.000
 Charcuterie, rue commerçante, avec 18.000
 Coiffure, Monstrierie, variétés soc., avec 15.000
 Cafés-Bar, belle clientèle, logé av. F9.000
 Café-Restaurant à remettre, urgent, av. 15.000
 Alimentation gte pour débutants, av. 20.000
 Dépôt vin paquetage, grosse recette, av. 25.000

HOTELS OU HOTELS VINS GRAND CHOIX
 BOUTIQUES A CEDER TOUTS QUARTIERS

Gérances avec cautionnement
 Nombreuses affaires sérieuses à tous prts

NARBONNE de St-Agnan
 (Nièvre)
 FLEURS NATURELLES

Corbeilles -- Couronnes
 65, rue de Maubeuge (9^e)
 Téléph. : Trudaine 43-26
 Maison recommandée
 Remise aux Compatriotes

CONVOIS - TRANSPORTS FUNÈBRES

PROVINCE - PARIS - ETRANGER

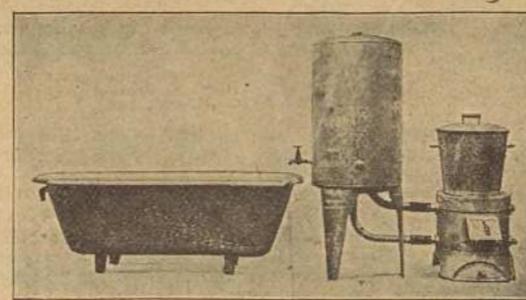
Déclarations de décès
 Toutes démarches évitées aux familles

H. RUHAUT, 2, Rue Lacharrière, 2

Place du Parvis-Saint-Ambroise, PARIS (XI^e) - Tél. : Roquette 57-81

Membre Bienfaiteur de LA MORVANDELLE

Conditions spéciales et renseignements gratuits aux Compatriotes

LE TRAIT D'UNION

Prix de la salle de bains comprenant Le Trait d'Union réservoir et baignoire 830 francs.
 Appareils garantis. — Nombreuses références.
 Notice franco sur demande

Breveté S. G. D. G. —
 Puissance 3.000 calories.
 Fourneau à bouillir en fonte,
 fonctionne au bois ou au charbon

P. MANTILLIER
 44 bis, rue de Paris, Montgeron (S.-et-O.) - Tél. 112

Avec 5 kgs de charbon ou quelques brindilles de bois vous faites bouillir votre lessive et obtenez dans une heure 225 l'eau à une température de 55°. Le Trait d'Union peut être utilisé comme chauffage central ordinaire tout en assurant l'eau chaude à volonté et à bon marché. Il peut également être employé comme chaudière de chauffage central par une installation.

Prix du Trait d'Union seul : 360 francs

Prix du Trait d'Union avec le réservoir de 225 l. : 660 francs.

Ne traitez pas sans demander les prix à votre compatriote BRISDOUX dont le Matériel est moderne et son Personnel expérimenté et peut vous fournir toutes les Garanties et Références que vous désirez.

M. PERRAUDIN-TRINQUET
 à LORMES (Nièvre)
 Pâté du Morvan et Andouillettes
 Spécialité de Saucisson Arles
 « Le Morvandie »

VOLTAIRE-MOBILIER
 Maison Ch. PLENARD, 161, boulevard Voltaire, PARIS (XI^e) fondée en 1899

COMPATRIOTES MORVANDIAUX
 Pour l'Achat et l'Entretien de votre Literie faites confiance à notre Maison.

Métro Charronne
 Téléphone : Roquette 82-81

Très beau lit métallique imitation parfaite du bois
 Lit et sommier 1 m. 15 : 325 fr. — 1 m. 25 : 345 fr. — 1 m. 40 : 375 fr.
 Cartage de Matelas fait par nos soins, rendus le même jour.
 Location de Literie. Visitez notre important rayon de Meubles, nrte de la rue de Charronne.

Pour vos réunions de famille
 BANQUETS ET BALS, venez aux

NOUVEAUX SALONS VIANEY
 98, quai de la Rapée et 3 av. Ledru-Rollin - PARIS (12^e)
 Société STAIGRE - FOURCADE — André FOURCADE, Directeur
 Complètement remis à neuf. — Salons confortablement installés

Même Maison : Grand Châlet EDOUARD
 93, Avenue Sécrétan et 31-33, rue Manin - PARIS (19^e)

Machines à Coudre
UNIC

Moteurs Électriques
NERVEX

Fabrication garantie Catalogue gratuit

Conditions aux Compatriotes

Médaille d'Or Exposition
 Coloniale Paris 1931

Grand prix Exposition
 Confort Moderne Paris 1932

ETABLISSEMENTS

DESPLACES Frères

(de Chatillon) MAGASINS D'EXPOSITION
 67, Boulevard Beaumarchais - PARIS 3^e

Télép. 11-10-10. Metz Champs Elysées

Ecole de COIFFURE

Cours complet à forfait - Prix modérés

20, rue Réaumur (3^e)

(Métro Arts et Métiers)

Remise 5 % aux Compatriotes

JUMELLES OPTIQUE PHOTO

DANREX PARIS

23, Avenue de la République (X^e)

Ajout aux Compatriotes

Opique-Luminette 20 %, Photo 10 %

Prix spéciaux aux Compatriotes

Même Maison à Sens (Yonne)

TRANSPORTS - DEMENAGEMENTS

Louis PERROT

Correspondant du P. L. M.
 CLAMECY - Tél. 27

EXECUTION DE TOUS TRAVAUX SUR DEVIS

Réparations - Transformations de tous modèles - Epuration

Réfection - Cardage électrique éliminant toutes poussières

Matelas pris le matin rendus le soir

Travail soigné

Une visite à nos Ateliers vous convaincra

Garde-Meubles : Métro Reuilly

Prix spéciaux et facilités aux Compatriotes

RICHARD POULET
CHIRURGIEN - DENTISTE

Diplômé de la Faculté de Médecine de Paris

Officier de l'Instruction Publique

Médaille d'Argent des Assurances Sociales

BOULEVARD SAINT-MARTIN. — PARIS (X^e)

Entrée : 46, rue de Bondy (derrière la statue de Taylor)
 Métro : Saint-Martin. — Autobus des grands boulevards : Station Lancrey
 TÉLÉPHONE : BOTZARIS 47-84

Membre Bienfaiteur de LA MORVANDELLE
 Consultations gratuites et conditions spéciales aux Compatriotes.

Déménagements Automobiles
 GARDE-MEUBLES
 VOITURES LAPITONNÉES ET SUR PNEUS

Prix défiant toute concurrence

BRISDOUX
 26, Avenue Verdier, 26
 GRAND-MONTROUGE (Seine)

Téléphone : Alesia 08-17

Ne traitez pas sans demander les prix à votre compatriote BRISDOUX dont le Matériel est moderne et son Personnel expérimenté et peut vous fournir toutes les Garanties et Références que vous désirez.

Pierre ALEXANDRE
 Entrepreneur de CYLINDRAGE
 DE GLUX (Nièvre)
 27 bis, rue de Melun, LAGNY (S.-et-O.)
 Téléphone : 162.

Ne traitez pas sans demander les prix à votre compatriote BRISDOUX dont le Matériel est moderne et son Personnel expérimenté et peut vous fournir toutes les Garanties et Références que vous désirez.

Transports-Déménagements

Pour tous Pays

Maison L. GERMAIN

152-154, Boulevard Diderot (XII^e)

Tél. : Roquette 17-96

Conditions aux Compatriotes

Boucherie J.-M. RAT

35, rue Coquilliére, 35

près les Halles Centrales

GROS - DEMI-GROS - DETAIL

Prix avantageux pour Compatriotes

Téléphone : Central 76-65

Louis BONDOU